

Occitanie : La Région et 6 départements arment la CACG

Dossier de la rédaction de H2o
February 2023

À partir d'une année 2022 marquée par une forte sécheresse, la Région Occitanie et six départements du bassin Adour-Garonne ont décidé d'agir face au manque d'eau. Ces collectivités viennent d'augmenter le capital de la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG) afin de lui permettre de développer ses actions.

"Une CACG 2.0 va voir le jour", annonce le Journal Toulousain. La Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (CACG), expert de la gestion des ressources en eau, veille sur plus de 80 ouvrages, dont le système Neste, dans les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Un peu plus de 60 ans après sa création, elle va prendre une toute nouvelle dimension et ce, grâce à une augmentation record de son capital. "Nous passons de deux millions d'euros à 24 millions", révèle Carole Delga, la présidente de la Région Occitanie. La validation de l'opération s'est tenue le 9 février en présence des actionnaires : les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, les départements de la Haute-Garonne, du Gers, des Hautes-Pyrénées, du Tarn-et-Garonne, du Lot et les Landes, ainsi que la Banque des Territoires, la Caisse d'épargne Midi-Pyrénées et le Crédit Agricole. Le projet d'investissement de la CACG est ambitieux puisqu'il prévoit un investissement de plus de 200 millions d'euros sur les 10 prochaines années, dont 120 millions d'euros pour la prérenovation et la modernisation des ouvrages hydrauliques qui lui sont confiés.

Le Journal Toulousain - À CACG